

Paris, le 10 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accompagner le bien-vieillir

La Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale lance un nouvel appel à projets

Créée en 2022, la Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale lance aujourd'hui son deuxième appel à projets. L'objectif est d'apporter un soutien financier (entre 30 000 et 50 000 euros) à des projets innovants et concrets portant sur l'accompagnement du bien-vieillir. Cette année, une attention particulière sera portée sur les projets traitant des maladies neurodégénératives et de l'isolement des personnes âgées. Les participants ont jusqu'au 8 décembre pour déposer leur candidature. Les lauréats seront connus fin janvier 2024.

Accompagner le bien-vieillir : un enjeu national au cœur des engagements de la mutuelle

Dans la lignée de la raison d'être de La Mutuelle Générale, axée sur l'amélioration de la qualité de vie et le renforcement de la solidarité entre les générations, le bien-vieillir constitue un axe majeur d'étude et de soutien de la Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale.

Dans les dix prochaines années le nombre de Français âgés de 75 à 84 ans, va augmenter de 50 %, passant, entre 2020 et 2030, de 4,1 millions à 6,1 millions*. Vieillir, et surtout bien vieillir, devient donc un enjeu national. Accompagner les plus âgés dans cette période de leur vie passe notamment par **la recherche de solutions pour les maintenir autonomes et en bonne santé le plus longtemps possible**.

À ce titre, la Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale explore et soutient tout projet contributif au développement d'un bien-vieillir harmonieux. L'appel à projets 2023 porte notamment sur **les maladies neurodégénératives (améliorer la qualité de vie des personnes atteintes) et l'isolement des personnes âgées (les aider à recréer du lien social)**.

Soutenir des projets concrets à l'impact mesurable

Les organismes d'intérêt général (associations reconnues d'utilité publique, fédérations ou réseaux associatifs, établissements de santé, laboratoires de recherche...) sont appelés à **soumettre leurs projets**, en cours de réalisation ou à venir (au plus tard dans les 12 mois suivant les résultats de l'appel à projets), **jusqu'au 8 décembre**.

Les dossiers seront évalués par le conseil d'administration de la Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale selon **6 critères** : faisabilité, répliquabilité, temporalité (mise en œuvre dans un délai raisonnable), évaluation (instauration d'indicateurs de suivi), utilité et caractère innovant et solidité financière de la structure.

Il est également à noter que la Fondation s'attachera cette année à sélectionner des **projets dont le montant du financement demandé est compris entre 30 000 et 50 000 euros**.

Les porteurs de projets présélectionnés seront reçus pour une **soutenance orale** courant janvier 2024. La **liste finale des lauréats sera dévoilée fin janvier**. La Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale restera mobilisée aux côtés des porteurs de projet pour les accompagner et apporter son concours au bon développement des projets.

En soutenant des innovations concrètes et utiles à des personnes en situation de fragilité, la Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale s'investit pleinement dans les problématiques sanitaires et sociales de la société.

*Rapport du Haut-Commissariat au Plan sur le « Vieillessement de la société française : réalité et conséquences » du 9 février 2023

Pour en savoir plus sur la Fondation d'entreprise :

<https://fondation.lamutuellegenerale.fr/>

Pour poser une question ou obtenir un renseignement :

fondation@lamutuellegenerale.fr

Pour soumettre un projet :

<https://fondation.lamutuellegenerale.fr/appel-projets>

À propos de la Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale

Lancée en 2022, La Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale a pour missions d'accompagner le bien-vieillir, d'améliorer la qualité de vie et de renforcer la solidarité entre les générations. Elle apporte son soutien à des projets portés par des associations comme par les élus et collaborateurs de La Mutuelle Générale.

<https://fondation.lamutuellegenerale.fr/>



À propos de La Mutuelle Générale

Experte des métiers de l'assurance santé et de la prévoyance depuis plus de 75 ans, La Mutuelle Générale assure 1,4 million de personnes et réalise un chiffre d'affaires de plus d'1,3 milliard d'euros. Ses offres s'adressent aux entreprises de toutes tailles comme aux particuliers.

En 2020, La Mutuelle Générale a diversifié ses activités en lançant Flex, une start-up de services destinés à faciliter la vie quotidienne et à améliorer la qualité de vie au travail des salariés.

Acteur de l'économie sociale et solidaire, La Mutuelle Générale mène toutes ses actions au bénéfice de ses adhérents, en mobilisant ses 1 900 collaborateurs et ses 1 500 élus bénévoles. Elle s'engage, jour après jour, à améliorer la qualité de vie et à renforcer la solidarité entre les générations.

www.lamutuellegenerale.fr - Suivez-nous sur



CONTACT PRESSE

Justine JOLY

06 83 84 62 73

jjoly@lamutuellegenerale.fr